

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue le 15 janvier 2024 à l'heure ordinaire des séances sont présents(es) M. Steeve Michaud, M. Sylvain Soucy et M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse. M. Mathieu Michaud conseiller au siège #1, M. Jason-Steeve Bernier, conseiller au siège #3 et M. Jean-Rock Michaud conseiller au siège #5 sont absents. La directrice générale par intérim, Mme. Sarah Bérubé, est présente.

OUVERTURE

Mme la mairesse souhaite la bienvenue à tous, après un moment de silence, ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 24-01-15-01

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT 269-2024,
RÈGLEMENT CONCERNANT LA SALUBRITÉ ET
L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

Résolution numéro : 24-01-15-02

ATTENDU que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1) et la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c.C-47.1) accordent aux municipalités le pouvoir d'établir des normes et de prescrire des mesures relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments et, plus généralement, d'adopter des règlements en matière de salubrité ;

ATTENDU que le Conseil municipal est d'avis qu'il est d'intérêt général qu'un règlement soit adopté pour maintenir un niveau de sécurité, d'habitabilité et de qualité esthétique adéquat ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du conseil tenue le 15 janvier 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Les Hauteurs dépose le Règlement numéro 269-2024 concernant la salubrité et l'entretien des bâtiments, que la Municipalité dépose un exemplaire du projet de règlement disponible pour lecture au bureau municipal sur les heures du bureau régulières, qu'à une session ultérieure sera adopté le Règlement numéro 269-2024.

Adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

Lecture de la correspondance de novembre et suivi.

Résolution numéro : 24-01-15-03

Demande de salle de Daisy Guimond dans le cadre du rallye de motoneige le 2 mars prochain. Cela inclut la conciergerie. Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que le conseil accepte d'offrir la salle gratuitement.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES COMPTES À PAYER LISTE DES DÉBOURSÉS

Résolution numéro : 24-01-15-04

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 54 459,18\$ et la liste des déboursés du mois de décembre 2023 au montant de 137 611,88\$.

H2LAB inc.	512,78 \$
Cloutier Portes de garage	522,69 \$
Les Constructions Jalbert	442,65 \$
Dépanneur du coin	304,55 \$
DF Rouleau	1 365,48 \$
Dickner inc.	1 346,71 \$
Les distributions M.M.T.	255,18 \$
Diveteck	159,36 \$
Électro (1983) inc.	25 544,96 \$
GFL environnemental inc.	929,89 \$
L'arsenal	1 441,80 \$
Matériaux Fidèle Lévesque	371,56 \$
M.R.C. de La Mitis	1 851,04 \$
Municipalité de Sainte-Luce	1 707,91 \$
PF Service-conseil inc.	942,97 \$
Société nationale de l'est du Québec	210,00 \$
Toromont Cat	6 801,88 \$
Pièces de camion BSL inc.	726,62 \$
Transport Simon Soucy	7 181,84 \$
Urba-Solutions	819,20 \$
Usinage Mobile Lambert	613,40 \$
Ville de Mont-Joli	150,00 \$
Ville de Cap-Chat	256,71 \$
TOTAL	54 459,18\$

Adopté à l'unanimité.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale par intérim, de la municipalité des Hauteurs certifie qu'il y a les crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Sarah Bérubé, DG par intérim

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE
RÈGLEMENT 266-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE
480 000\$ ET UN EMPRUNT DE 240 000\$ POUR
L'ACQUISITION D'UN CAMION DIX (10) ROUES 2024
AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT**

Résolution numéro : 24-01-15-05

Sylvain Soucy donne avis de motion qu'à une session ultérieure sera adopté le Règlement numéro 266-2024 décrétant une dépense de 480 000 \$ et un emprunt de 240 000 \$ pour l'acquisition d'un camion dix (10) roues 2024 avec équipements de déneigement et dépose un exemplaire du projet de règlement.

Adopté à l'unanimité.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE EXCLUSIVE AU BUDGET
AFIN D'ADOPTER LE BUDGET POUR L'EXERCICE 2024
ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2024-2025-2026**

Résolution numéro : 24-01-15-06

Lors de cette séance, qui sera tenue le mercredi le 24 janvier 2024 à 19 h 00, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville au 50 rue de l'Église, Les Hauteurs, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget pour l'exercice 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026. DONNÉ À LES HAUTEURS, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Adopté à l'unanimité.

**MANDATER M. CLAUDE PANNETON POUR LE DOSSIER
DE L'EAU POTABLE - TEQ**

Résolution numéro : 24-01-15-07

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs mandate M. Claude Panneton afin de représenter la municipalité dans le dossier de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité.

**AUTORISATION POUR DÉMARCHE INFORMATIVE
POUR DG INTERMUNICIPAL**

Résolution numéro : 24-01-15-08

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs aille de l'avant dans sa démarche informative pour le DG intermunicipal.

Adopté à l'unanimité.

MANDATER UN AVOCAT POUR TRIBUNAL DU TRAVAIL

Résolution numéro : 24-01-15-09

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la municipalité des Hauteurs mandate un avocat dans son dossier au tribunal du travail.

Adopté à l'unanimité.

MANDATER UN AVOCAT CONCERNANT LES POURSUITES

Résolution numéro : 24-01-15-10

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs mandate un avocat concernant les poursuites.

Adopté à l'unanimité.

CLIGNOTANTS VERTS

Résolution numéro : 24-01-15-11

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs abolisse l'utilisation des clignotants verts pour les urgences.

Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT TOXYSCAN

Résolution numéro : 24-01-15-12

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la municipalité des Hauteurs renouvelle son entente avec Toxyscan.

Adopté à l'unanimité.

AJUSTEMENT AU MANDAT INITIAL (TÂCHE 104.44) : 2 500\$ (FORFAITAIRE)

Résolution numéro : 24-01-15-13

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accorde l'ajustement au mandat initial (tâche 104.44) : 2 500\$ (forfaitaire) (coordination supplémentaire non prévue initialement (MRC, Municipalité, etc.), suivi des séries de questions de la CPTAQ, etc.).

Adopté à l'unanimité.

SUIVI COMPLÉMENTAIRE SUITE À L'AVIS
PRÉLIMINAIRE : 2 500\$

Résolution numéro : 24-01-15-14

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accorde un suivi complémentaire suite à l'avis préliminaire : 2 500\$ (horaire, où seules les heures requises seront facturées) (analyse de l'avis préliminaire, préparation et suivi, rencontre avec la CPTAQ, etc.).

Adopté à l'unanimité.

CHÈQUES REGROUPEMENT FORESTIER MÉTIS-NEIGETTE

Résolution numéro : 24-01-15-15

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que la Municipalité des Hauteurs signe deux chèques de 10\$ et de 25,25\$ aux partenaires Regroupement forestier Métis-Neigette.

Adopté à l'unanimité.

CHANGEMENTS DE SIGNATAIRE SUR ACCÈSD AFFAIRE

Résolution numéro : 24-01-15-16

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la Municipalité des Hauteurs retire l'employée 13-001 sur AccèsD Affaires et aussi en tant que signataire des chèques au compte, que la Municipalité nomme comme signataire Sarah Bérubé comme signataire des chèques et responsable de AccèsD affaire.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE POUR LA PATINOIRE

Résolution numéro : 24-01-15-17

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la Municipalité des Hauteurs fasse l'achat d'une souffleuse pour la patinoire.

Adopté à l'unanimité.

ACHATS POUR LA CASERNE

Résolution numéro : 24-01-15-18

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la Municipalité des Hauteurs fasse l'achat pour la caserne d'un détecteur 5 gaz, de mousse pour éteindre, d'antigel pour la plomberie.

Adopté à l'unanimité.

REMERCIEMENTS POUR JEAN-LOUIS

Résolution numéro : 24-01-15-19

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la Municipalité des Hauteurs remercie l'employé Jean-Louis Corbin pour la qualité de son travail.

Adopté à l'unanimité.

ANNULATION DES CONTRATS CELLULAIRES

Résolution numéro : 24-01-15-20

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que la Municipalité des Hauteurs autorise l'annulation des contrats des téléphones cellulaires des employés et des élus afin d'employer ultérieurement une nouvelle pratique de remboursement.

Adopté à l'unanimité.

REMERCIEMENTS POUR MARIE-HÉLÈNE MICHAUD

Résolution numéro : 24-01-15-21

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la Municipalité des Hauteurs remercie l'employée Marie-Hélène Michaud pour la qualité de son travail.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Résolution numéro : 24-01-15-22

Séance extraordinaire sur le budget : MERCREDI 24 JANVIER 2024

Séance de Travail : LUNDI 5 FÉVRIER 2024.

Séance ordinaire : LUNDI 12 FÉVRIER 2024.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 24-01-15-23

À 20 h 34 sur proposition de M. Steeve Michaud, la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud, Mairesse

Sarah Bérubé, DG par intérim